

Image not found or type unknown



Traitement d avocat

Par **mies**, le **17/06/2010** à **17:22**

Bonjour,
Je viens de contacter un avocat pour mon divorce. Après un premier entretien d'une heure et j'avance de 1800 euros sur les 2500 prévus. Ma femme change d'avis et préfère continuer sur un divorce à l'amiable comme auparavant.
Je recontacte donc mon nouvel avocat; le jour suivant notre entretien, et celui-ci me répond pas de problème je vous rembourse le trop perçu.
Ce dernier prend 290 HT, je m'attendais donc à une facture de 350 euros.
Mais c'est 1010 euros! frais de communication téléphonique pour l'annulation, frais de lecture de mon cas avant le premier rdv, frais de prise de rdv, frais de consultation de mon mail pour lui communiquer l'adresse ou envoyer la facture!!!! est-ce possible, 80 euros pour consulter un mail de rdv et y répondre? 80 euros pour consulter mon adresse postale etc...
Y a-t-il des recours possibles?
merci pour votre aide face à cet avocat malhonnête.